

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « Electronic Arts Inc. » par le Fonds d'investissement public d'Arabie saoudite « PIF ».

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur direct** : la société « Oak-Eagle AcquireCo, Inc. » ;
- **L'acquéreur indirect** : Le Fonds d'Investissement public d'Arabie saoudite (PIF)
- **La cible** : La société « Electronic Arts Inc. ».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Le développement et l'édition de jeux vidéo pour appareils mobiles.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 01 décembre 2025.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « Electronic Arts Inc. » (EA) par le Fonds d'investissement public d'Arabie saoudite (PIF), via la société « Oak-Eagle AcquireCo, Inc. ».

« Oak-Eagle AcquireCo, Inc. » est une société constituée dans l'État du Delaware, États-Unis d'Amérique (numéro d'enregistrement 10341340), dont le siège social est situé au Corporation Trust Center, 1209 Orange St, Wilmington, New Castle, 19801, Delaware, États-Unis d'Amérique. « Oak-Eagle AcquireCo, Inc. » est une entité nouvellement constituée, contrôlée exclusivement par le fonds PIF et détenue par ce dernier, ainsi que les sociétés « Silver Lake » et « Affinity Partners ».

« PIF » est le fonds souverain du Royaume d'Arabie Saoudite. Conformément à la Loi sur le Fonds d'Investissement Public adoptée en avril 2019, le mandat de PIF consiste à investir ses actifs selon les normes les plus élevées afin de maximiser les rendements dans l'intérêt du bien-être public, de soutenir le développement économique de l'Arabie Saoudite et de diversifier ses sources de revenus au bénéfice des générations futures. Il détient des investissements directs et indirects dans plusieurs secteurs en Arabie Saoudite et à l'international, notamment l'alimentation et l'agriculture, l'énergie, le secteur financier, l'industrie, l'immobilier, la logistique et le secteur numérique.

« Electronic Arts Inc. » est une société constituée dans l'État du Delaware, États-Unis d'Amérique (numéro d'enregistrement 2262497), dont le siège social est situé au 209 Redwood Shores Parkway, Redwood City, Californie 94065, États-Unis d'Amérique. EA est une société américaine cotée en bourse, spécialisée dans le divertissement interactif à l'échelle mondiale. Elle développe, commercialise et édite des jeux vidéo ainsi que des contenus et services en ligne associés.

Fait à Rabat, le 20 novembre 2025